

Le 29 septembre 2025

À l'attention des résidents du Manoir des pionniers, de leurs familles, de leurs mandataires spéciaux et du personnel

### **Avis de déménagement de résidents – Résidents de la cour (Killarney, Lilac/Mallard, York/Ramsey, Ramsey/Scenic)**

Dans le cadre du projet de réaménagement du Manoir des pionniers, nous déménagerons dans de nouvelles aires résidentielles les résidents qui habitent actuellement dans la cour (Killarney, Lilac/Mallard, York/Ramsey, Ramsey/Scenic).

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2025, les coordonnateurs de l'admission et des relations avec les résidents communiqueront avec les résidents et leurs mandataires spéciaux afin :

- de leur préciser la date approximative du déménagement de leur proche;
- de les informer de l'étage et de la chambre auxquels leur proche déménagera (pour l'instant, l'emplacement ne peut être partagé qu'au moyen d'un plan d'étage);
- de discuter de toute incidence financière et de toute modification à leur entente d'admission.

À noter : La modification apportée à l'entente précisera les conditions pour les résidents qui seront déménagés temporairement d'une chambre avec services de base à une chambre privée en raison du projet de réaménagement.

Durant ce déménagement temporaire, les résidents continueront de payer les tarifs d'hébergement des services de base. Dès qu'une chambre avec services de base se libérera, le résident devra déménager dans celle-ci. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration durant cette transition.

### **Cliniques de vaccination (pour les employés, les familles et les visiteurs)**

Des vaccins contre la grippe, le virus respiratoire syncytial (VRS) et la COVID-19 seront disponibles au Manoir des pionniers. Des cliniques à l'intention des résidents, des employés et des visiteurs seront tenues selon l'horaire ci-dessous et suivront le principe du premier arrivé, premier servi. Aucun rendez-vous n'est requis, mais vous devez présenter une carte Santé valide. Pour toute question, veuillez communiquer avec Lisa Mills, au 705 566-4282, poste 3234.

Date	Heure	Vaccin	Admissibilité	Lieu
15 octobre 2025	de 9 h à 16 h	Grippe	Résidents	Aires résidentielles
29 octobre 2025	de 9 h à 16 h	Grippe	Employés et visiteurs	Parc d'hiver
4 novembre 2025	de 9 h à 16 h	Grippe	Employés et visiteurs	Parc d'hiver
5 novembre 2025	de 9 h à 16 h	VRS	Résidents	Aires résidentielles
6 novembre 2025	de 9 h à 16 h	Grippe	Employés et visiteurs	Parc d'hiver
12 novembre 2025	de 9 h à 16 h	Grippe	Employés et visiteurs	Parc d'hiver
18 novembre 2025	de 9 h à 16 h	Grippe	Employés et visiteurs	Parc d'hiver
20 novembre 2025	de 9 h à 16 h	Grippe	Employés et visiteurs	Parc d'hiver
26 novembre 2025	de 9 h à 16 h	COVID-19	Résidents	Aires résidentielles
27 novembre 2025	de 9 h à 16 h	COVID-19	Employés et visiteurs	Parc d'hiver
3 décembre 2025	de 9 h à 16 h	COVID-19	Employés et visiteurs	Parc d'hiver

**Pioneer Manor**  
**City of Greater Sudbury**

960 Notre Dame Ave., Sudbury, ON P3A 2T4  
☎ 705.566.4282 | 📠 705.524.1767

**Manoir des pionniers**  
**Ville du Grand Sudbury**

960, ave. Notre-Dame, Sudbury, ON P3A 2T4  
☎ 705.566.4282 | 📠 705.524.1767



### **Sous-comité des services alimentaires**

La prochaine réunion du Sous-comité des services alimentaires aura lieu le 7 octobre 2025, dans la salle d'activités du 2<sup>e</sup> étage. Tous les intéressés peuvent y participer. Nous sommes ravis d'annoncer que le menu de l'hiver et du printemps sera lancé le 3 novembre 2025. En vue de se préparer pour ce lancement, le Sous-comité des services alimentaires passera en revue le menu aux dates suivantes :

- le 2 octobre 2025, à 10 h 30, dans la salle d'activités du 2<sup>e</sup> étage;
- le 9 octobre 2025, à 10 h 30, dans la salle d'activités de l'aire Killarney.

Nous sommes toujours heureux de recevoir une rétroaction et des suggestions. Cela dit, nous vous prions d'encourager vos proches à prendre part aux rencontres, si possible, et de partager leurs commentaires.

### **Interdiction de fumer près des entrées**

Nous vous rappelons de ne pas fumer à moins de 30 pieds de toute entrée de l'immeuble, puisque la loi l'interdit strictement. De même, afin d'assurer la propreté de nos terrains, nous vous prions d'utiliser les cendriers pour y jeter vos mégots de cigarette.

Comme toujours, si vous avez des questions, n'hésitez surtout pas à communiquer avec nous.

Sincèrement,

Nicole Leclair

Directrice intérimaire, Services de soins de longue durée

- c. c. René Lapierre, conseiller municipal et président du Comité des services communautaires et d'urgence  
Tyler Campbell, directeur général, Bien-être communautaire  
D<sup>r</sup> Maurice St. Martin, directeur médical  
Dianna Foster, Conseil des familles  
Équipe de leadership du Conseil des résidents

